THIESCOURT' INFOS

DECEMBRE 2023

AGENDA

09.12 : Repas des aînés à la salle des Fêtes, place des Dîmes avec Zic ô Manège

13.12 : Food truck "Thunders Truck" - RDV sur la place des Dîmes à partir de 18h30 au 06.10.13.72.58

13.12 : Mercredi Nature - couronne de Noël. Rendez-vous à 14h00 en mairie

16.12 : Passage du Père Noël dans les rues de Thiescourt organisé par le Comité des Fêtes

18.12 : Food truck «Au Burger Maison» dès 17h00 - place des Dîmes. Réservation au 07.68.79.43.60

17.12 : Noël des enfants de 9h30 à 12h30 - Animation avec Sylvie-Anne, sculpteuse de ballon

RETOUR EN IMAGES

Sur la cérémonie du 11 novembre

BOITES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Les boîtes aux lettres sont installées sur le parking de la mairie, rue Mélique et Place des Tilleuls.

DEFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Promulguée en mars 2023, la loi n°2023-175 du 10 mars relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable (dite APER) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une PRIORITE.
Grâce à la loi, les communes peuvent désormais définir des Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR).
Ces zones concernant toutes les énergies renouvelables : Éolien, Bois énergie, Géothermie, Méthanisation, Énergie photovoltaïque, Solaire thermique...
La réalisation d'un projet dans une telle zone peut profiter d'une procédure d'instruction raccourcie et bénéficier d'avantage économique.
Un registre est à disposition en mairie.

FERMETURE MAIRIE ET APC

La mairie sera fermée du 26 décembre 2023 au 29 décembre 2023 inclus.
L'Agence Postale Communale sera fermée du 22 décembre 2023 au 4 janvier 2024 inclus.
D'avance, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !

Mairie de Thiescourt - 12 rue de l'Eglise - 03 44 43 62 27 - mairie@thiescourt.fr

INFO UTILE

La commune de Thiescourt a renouvelé son contrat avec le centre animalier "la SACPA" de Beauvais. La SACPA a créé VigiPets.fr, le premier service 100% connecté dédié aux animaux perdus/trouvés relié en temps réel à des centres animaliers répartis dans toute la France.

VigiPets.fr

Le service dédié aux animaux perdus/trouvés
100% connecté aux bénéfices de vos administrés.

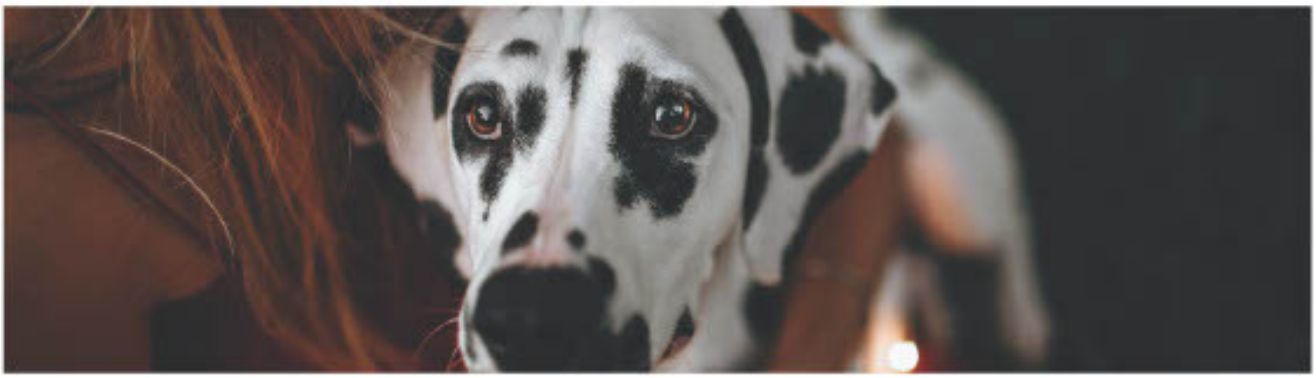

Saviez-vous qu'en France, un chien était déclaré perdu toutes les 20 minutes et un chat toutes les 10 minutes ? Perdre son animal de compagnie est une épreuve douloureuse à laquelle des milliers de familles font face chaque année.

Face à ce phénomène, le Groupe SACPA lance VigiPets.fr : le premier service 100% connecté dédié aux animaux perdus/trouvés. Relié en temps réel à des centres animaliers répartis dans toute la France couvrants 30M. d'habitants, et grâce à plus de 1000 partenaires, il est le premier service du genre à couvrir l'intégralité du territoire national.

100% connecté pour qu'ils retrouvent au plus vite leur foyer.
VigiPets permet aux propriétaires d'animaux de déclarer en ligne, la perte de leur compagnon à quatre pattes ou un animal trouvé. Seul réseau connecté véritablement en direct et 24h./24h. à des fourrières animales françaises, VigiPets aide les animaux à retrouver au plus vite leur foyer grâce à des équipes spécialistes du monde Animal et un réseau unique en France !